



MODIFICATION 3

FOIRE AUX QUESTIONS

Q1. Quelle est la taille souhaitée de la colonne d'eau (largeur et profondeur) dans laquelle l'instrument devrait pouvoir mesurer la masse volumique des microparticules de plastique?

R1. L'instrument devrait pouvoir être utilisé sur le terrain, à des échelles allant de dizaines de mètres (cours d'eau) à des centaines de kilomètres (océan). Par conséquent, la solution devrait pouvoir être utilisée pour l'analyse de colonnes d'eau de tailles (largeur et profondeur) allant de centimètres, dans des eaux peu profondes d'un cours d'eau, à des centaines de mètres, dans l'océan.

Q2. Dans l'énoncé, il est mentionné que la solution doit « différencier les plastiques d'autres polymères ou particules organiques et inorganiques ». La solution devrait-elle permettre de déterminer la nature de chaque plastique?

R2. La solution doit être en mesure de différencier les plastiques d'« *autres polymères ou particules organiques et inorganiques* ». Cependant, il n'est pas obligatoire que la solution permette de déterminer le type de plastique (PVC, polyester, etc.) et cette capacité sera considérée comme un point supplémentaire dans l'évaluation.

Q3. Dans l'énoncé, il est mentionné que « cette technologie devra pouvoir être déployée pour permettre la surveillance ».

S'attend-on à ce que la solution puisse se déplacer d'elle-même aux emplacements et aux profondeurs définis ou serait-il possible de déployer un capteur statique (bouée fixe ou bouée dérivante)?

R3. Il n'est pas obligatoire que la solution se déplace d'elle-même. Cependant, elle doit être portable et pouvoir être déployée sur un navire, une embarcation ou un système de commande à distance.

Q4. Dans les résultats essentiels, il est mentionné que la solution doit pouvoir « établir la concentration de plastique dans la colonne d'eau ».

Pourriez-vous préciser la profondeur maximale attendue d'analyse?

Les profondeurs définies doivent-elles être analysées simultanément ou pouvons-nous déterminer les profondeurs précises où nous effectuerons des analyses?

R4. Aucune limite n'est fixée pour la profondeur maximale attendue à laquelle la solution permettra d'effectuer des analyses. La solution sera de préférence fonctionnelle à des profondeurs de colonne d'eau allant de quelques centimètres en eau peu profonde de cours d'eau à des centaines de mètres dans l'océan. La capacité de fonctionner en eau très profonde sera considérée comme un point supplémentaire dans l'évaluation.



On accordera la préférence à une solution qui permettra de mesurer en simultanée et en continu la profondeur et les caractéristiques des particules de microplastiques dans la colonne d'eau.

Q5. Dans les résultats essentiels, il est mentionné que la solution doit pouvoir « détecter les microplastiques dans l'eau froide, y compris celle recouverte de glace. »

Pouvons-nous accéder à l'eau par des forages dans la glace ou souhaitez-vous une solution incorporant un drone qui se déplacera sous la glace?

R5. La solution doit pouvoir fonctionner en eaux froides, ce défi ne spécifie pas la façon d'accéder à la zone de l'étude.

Q6. Dans les autres résultats, il est mentionné que la solution doit pouvoir « préciser la taille, la distribution et la densité des microparticules de plastique. »

Pouvez-vous préciser ce que vous voulez dire exactement par distribution et densité?

R6. La solution privilégiée devra pouvoir fournir des renseignements sur la distribution de la taille et sur la densité des microparticules de plastique dans les volumes échantillonnés, en plus d'établir leur existence et leur concentration.